

Le maire Paul Leduc demande à Steve Gagnon de se ressaisir et de dire la vérité

Brossard, le 30 mars 2015 - Le maire de Brossard, Paul Leduc, s'est dit choqué des propos tenus par le conseiller Steve Gagnon voulant que le directeur général de la Ville ait mal informé les deux conseillers de l'opposition au sujet d'une résolution qui concerne le golf de Brossard. Ces déclarations du conseiller Gagnon ont été faites en entrevue auprès d'une journaliste de TVRS. Le maire tient à assurer que tous les conseillers, sans exception, ont obtenu l'information dont ils avaient besoin pour prendre des décisions éclairées sur chacun des points à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal du 17 mars dernier. Le point 13.3 concernant le prolongement d'infrastructures sur le site de l'ancien golf ne fait pas exception.

Le conseiller Gagnon confirme avoir reçu l'ordre du jour, les documents et six dessins explicatifs, quatre jours avant la séance. Ce dernier a affirmé que ni lui ni son collègue de l'opposition n'ont été en mesure de consulter les documents pendant le weekend puisqu'ils étaient illisibles avec un téléphone intelligent ou un iPad. « Même si cela avait été le cas, rien ne les empêchait de consulter les documents à l'aide de l'ordinateur mis à leur disposition par la Ville, en tout temps, même durant les weekends », a déclaré le maire Leduc.

« Lors du comité plénier précédant la séance du conseil de ville, le conseiller Gagnon n'a posé aucune question concernant l'item 13.3 de l'ordre du jour. C'est plutôt son collègue, chef de l'opposition, qui a posé une question au directeur général pour savoir s'il s'agissait d'études ou d'obligations en vertu de la loi, ce à quoi il a obtenu une réponse. Aucune question sur les lieux visés n'a été posée. Pourquoi ? C'est simple : les plans fournis indiquaient clairement qu'il s'agissait du développement sur le golf de Brossard », a renchéri le maire.

Paul Leduc a poursuivi en parlant du travail des conseillers municipaux. « La préparation en vue des séances du conseil de ville fait partie du travail et des responsabilités pour lesquels les conseillers sont payés. Je trouve déplorable que le conseiller Steve Gagnon tente de jeter le discrédit sur le directeur général alors que toutes les informations et les outils nécessaires étaient à sa disposition. Ce genre de comportements contribue à alimenter le cynisme de la population face à la classe politique municipale ».

Le maire a conclu sa mise au point en invitant le conseiller Gagnon à se ressaisir. « Quelle excuse Steve Gagnon trouvera-t-il pour se justifier d'avoir également voté en faveur du point 12.1 de la séance du conseil de ville du 17 février dernier, lorsqu'il a accepté la trame de rue qui traverse le site du golf ? J'invite le conseiller Gagnon à se ressaisir et à dire la vérité concernant ses votes favorables au développement résidentiel sur le site de l'ancien golf de Brossard ».